



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2016
SECURISATION ROUTE DES CONTAMINES
PRESENTATION DU PROJET DE SECURISATION ENTRE LE CAMPING ET L'ARRET DE CARS DES ETROITS

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Michel STROPIANO, Yves JULLIARD

Services municipaux : Marc SIROP, Aurélie VIAU, David PAGE

Monsieur le Maire rappelle les principes d'aménagements de la route des Contamines qui avaient été évoqués précédemment et dont l'objectif est de diminuer la vitesse par les aménagements réalisés et la réduction de la chaussée:

- Remontée de la limite d'agglomération à la route de Bionnay,
- Aménagements par tranches,
- Sécurisation des arrêts de cars et mise aux normes PMR
- Sécurisation du cheminement des piétons

Les travaux des arrêts de cars seront financés à 100% par le Département (coût d'un arrêt de car : 220.000€). Ce ne sera plus le cas ensuite, car la compétence transports sera transférée à la Région dès le 31 décembre 2016

La future tranche de travaux s'organisera en trois sections : camping, chable et les Etroits

La route sera calibrée à 5,80 mètres

Le trottoir côté gauche montant sera réalisé sur une largeur de 2m. De l'autre côté, sens droit montant, un accotement multi fonction permettra aux cycles, notamment, de circuler hors chaussée

Section du Camping :

- Aménagement d'un arrêt de car en ligne *
- Création d'un îlot central pour une traversée en deux temps des piétons.
- Continuité du trottoir jusqu'à route de Tague coté droit montant. Le côté gauche sera aménagé dans un second temps.

** Arrêts en ligne : les voitures doivent attendre derrière le car le chargement et déchargement des piétons, protégés par l'îlot central.*

Section du Chable :

Secteur contraint : un point de tri, un arrêt de car, un carrefour et une traversée piétonne.

- Aménagement d'un arrêt de car en ligne *
- Création d'un îlot central pour une traversée en deux temps des piétons.
- Aménagement d'un arrêt dépose minute au point de tri, lequel permettra la collecte.

Comme annoncé lors de la réunion publique du 5 janvier 2016, le débouché de la route de Bionnay sera dévoyé.

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
 T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
 Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
 Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Section des Etroits

- Secteur hors agglomération : La vitesse sera limitée à 70 km/h
- Les deux arrêts car seront en encoches

Un éclairage public spécifique sera réalisé au droit des arrêts de cars pour chaque traversée piétonne.

Dans une prochaine tranche de travaux, l'accès à la déchetterie sera abordé :

- Tourne à droite pour accéder à la déchetterie depuis st Gervais
- Tourne à gauche pour accéder à la déchetterie depuis les Contamines
- En sus des voies usuelles, montantes et descendantes

Question du public :

- Pourquoi ne pas aménager de chicane : une chicane sera bien réalisée au droit de la nouvelle agglomération
- Piste cyclable : la largeur est insuffisante sur toute la longueur de la route st Gervais – les Contamines. Monsieur le Maire propose que le trottoir de 2m reçoive une utilisation partagée vélos - piétons

Contraintes des travaux pendant le chantier

2 secteurs seront réalisés en même temps, avec la fin des travaux sur le secteur précédent

La route recevra ensuite un revêtement neuf, depuis le rond-point Gonthard jusqu'au camping. Le budget est estimé à 500000 € et une négociation est en cours auprès du Département.

La séance est levée à 20h30 et le public est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Maire,
Conseiller Départemental du Canton
du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX

